



# BULLETIN D'INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE 2025-2026

A remettre avant le 05 septembre 2025 à la Caisse des écoles au guichet ou à [cantine@cde6.fr](mailto:cantine@cde6.fr)

du 6<sup>e</sup> Arrondissement

1<sup>ère</sup> inscription  ou Renouvellement

Collège Jacques Prévert  
18 rue Saint Benoît 75006 Paris

Numéro de badge dans une seule case

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Nom de l'enfant scolarisé	Prénom de l'enfant	Sexe	Date de naissance	Classe rentrée 2025-2026			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>				
Dejeunera à compter du:	.....	Formule adaptée pour l'année	Cochez les jours choisis:	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Renseignements concernant les parents ou le représentant légal de l'enfant

Madame  Monsieur

Responsable 1 (Nom qui figurera sur la facture)

Responsable 2

Qualité : père - mère - autre : .....	Qualité : père - mère - autre : .....
Situation familiale* : marié(e) - séparé(e) - divorcé(e) - veuf(ve) - concubin(e) - célibataire - union libre - pacsé(e)	
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
Tél domicile : .....	Tél domicile : .....
Tél mobile : .....	Tél mobile : .....
Email : .....	Email : .....

Allocataire CAF : OUI  NON  N°allocataire: .....

- J'accepte d'être contacté par la Caisse des écoles par courriel (en aucun cas mon mail ne sera communiqué à un tiers)
- J'autorise la Caisse des écoles à recueillir les informations ci-dessus me concernant auprès de la CAF (si disponibilité du service) et à les utiliser uniquement pour le renouvellement du calcul des participations familiales relatives à la restauration ou aux péri-scolaire.
- J'accepte de recevoir l'avis de mise à disposition de la facture par mail

Mode de paiement : Chèque  - Espèces  - Carte bancaire<sup>(1)</sup>  - Prélèvement automatique<sup>(2)</sup>

(1) - En carte bancaire à la Régie et paiement en ligne sécurisé via notre portail : <https://portail.berger-levrault.fr/caissedesecolesdu6eme/accueil> et nous contacter pour l'attribution de votre identifiant et mot de passe ou directement à la Régie de la Caisse des écoles.  
(2) Se présenter à la Régie de la Caisse des écoles muni d'un RIB (sauf si vous êtes déjà en prélèvement sur le même compte)  
(REGIE : Entrée A , 2ème étage, ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00)

**ATTENTION** : Pour bénéficier d'un tarif correspondant à vos revenus, vous devez produire à la Caisse des écoles du 30 juin 2025 au 05 septembre 2026 inclus, les pièces justificatives indiquées au règlement joint.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé de la Caisse des écoles. Elles sont destinées à la Caisse des écoles et à la Ville de Paris pour l'inscription, la tarification, la facturation et le règlement des services et prestations proposés aux familles et, anonymisées pour un usage statistique les concernant. Elles sont conservées pendant 10 ans. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement ainsi qu'un droit d'opposition. Pour toute information complémentaire adressez-vous au responsable de traitement de la Caisse des écoles.  
En cas de désaccord avec une décision vous concernant et après recours gracieux auprès de la Caisse des écoles, vous pouvez exercer un recours auprès du Médiateur de la Ville de Paris :  
- en ligne sur le site [mediation.paris.fr](http://mediation.paris.fr) ;  
- par courrier à : Médiateur de la Ville de Paris – 1 place Baudoyer, 75004 PARIS  
- en vous rendant à l'une des ces permanences (dates et horaires disponibles sur internet ou en mairie d'arrondissement).  
Si aucun accord n'est trouvé, vous pouvez également vous adresser au Tribunal administratif de Paris, dans un délai de deux mois à compter du jour de la réception de la décision ou de la date à laquelle soit l'une des parties, soit le Médiateur déclare que la médiation est terminée.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la restauration scolaire applicable dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement et l'accepte sans aucune réserve. consultable sur les sites : - <https://caissedesecolesdu6eme.fr/reglementinterieur.pdf>  
- <https://portail.berger-levrault.fr/caissedesecolesdu6eme/accueil> (documents utiles)

A Paris, le .....

Signature des Parents ou du représentant légal de l'enfant

Contacts : [cantine@cde6.fr](mailto:cantine@cde6.fr)